



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



CÉRÉMONIE DE LA RENTRÉE ACADÉMIQUE SOLENNELLE 2023-2024

ALLOCATION DU PROFESSEUR FELICIEN AVLESSI,
RECTEUR DE L'UAC



15 Novembre 2023

Centre de Gestion de l'Information et de la Communication

Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président du Conseil national de l'Éducation,

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'Université d'Abomey-Calavi,

Mesdames et messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'UAC,

Mesdames et messieurs les responsables des Unités de Formation et de Recherche,

Mesdames et messieurs les responsables des syndicats,

Mesdames et messieurs les enseignants,

Mesdames et messieurs les membres du personnel administratif, technique et de service,

Mesdames et messieurs les responsables d'associations étudiantes,

Chers étudiantes et étudiants,

Chers invités, mesdames et messieurs,

En ce **mercredi 15 novembre 2023**, l'Université d'Abomey-Calavi se réjouit de sacrifier une fois encore à une tradition universelle et désormais séculaire, celle de la rentrée académique solennelle.

A vous tous qui avez sacrifié de votre temps pour répondre à cet auguste rendez-vous, je voudrais d'emblée vous prier d'accepter les souhaits de chaleureuse bienvenue que je vous adresse au nom de toute l'équipe rectorale.

La respectable présence des éminences ici réunies, ajoutée à la participation massive de toutes les composantes de notre communauté, nous autorise à constater une évidence : dans une université, la cérémonie de la rentrée académique solennelle offre une unique occasion annuelle de remobilisation autour des valeurs et des défis qui engagent toutes les parties prenantes dont les actions concertées sont déterminantes pour la vie de l'institution universitaire.

Mesdames et messieurs, chers invités,

A cette motivation transversale, applicable à toute université, je voudrais ajouter que la fidélité de l'Université d'Abomey-Calavi à la pratique de la rentrée académique solennelle procède d'une triple nécessité.

Tout d'abord, l'organisation de cette manifestation permet chaque année à notre institution de rappeler à l'opinion publique le travail remarquable accompli en tant qu'établissement public d'enseignement supérieur dans la formation des élites pour la nation et le monde. L'événement de la rentrée solennelle constitue également un rendez-vous qui souligne la nécessité pour nous de poursuivre inlassablement nos efforts de recherche et de maintenir le cap de la créativité et de l'innovation au service du développement.

Enfin l'Université d'Abomey-Calavi considère cette manifestation comme une occasion pour mieux se faire connaître des milieux non-universitaires afin de densifier son réseau de partenariats pour la multiplication des opportunités d'insertion professionnelle de ses apprenants.

Mesdames et messieurs, chers invités,

La rentrée académique solennelle de l'année académique 2023-2024 intervient dans un contexte où tous les universitaires sont interpellés sur leurs capacités à apporter des réponses concrètes aux défis de développement auxquels sont confrontés aussi bien les autorités politiques que les humbles citoyens. En me dégageant de toute intention de banaliser ces interpellations, j'aimerais rassurer l'opinion nationale et internationale que l'Université d'Abomey-Calavi ne faillira pas à sa mission première, celle servir de panthéon dynamique d'élaboration et de diffusion des savoirs, à charge aux gouvernants de mobiliser les ressources nécessaires à l'application concrète et à grande échelle de ces savoirs fondamentaux, finement mis au point dans nos unités de recherche et laboratoires. Pour donner une nouvelle preuve que l'Université d'Abomey-Calavi se dévoue sans désespérer à sa mission de servir le développement du Bénin et des nations, nous avons choisi, pour la leçon inaugurale de cette année académique, le sujet suivant : **« Matériaux composites au service du développement des infrastructures au Bénin ».**

Mesdames, messieurs, chers invités,

Autant que moi, vous savez que, dans le cadre d'une rentrée académique solennelle, la leçon inaugurale permet d'ouvrir à la communauté intra et extra-universitaire un petit pan de l'approche disciplinaire multisectorielle de la formation et de la recherche dans l'enseignement supérieur.

Si dans cette logique et pour le compte de cette année 2023-2024 nous avons choisi de mettre l'accent sur les matériaux composites, c'est que l'Université d'Abomey-Calavi a jugé utile de rappeler à notre conscience collective et d'y inscrire durablement l'idée que l'utilisation responsable des ressources naturelles et des savoirs locaux est une solution fiable et durable pour un développement viable. Notre pays et l'Afrique en tireraient des bénéfices inestimables pour le mieux-être des communautés si, tant par les choix individuels que par les décisions de politique publique, nous nous mobilisons autour de cette évidence. Cela devient d'ailleurs une urgence quasi-vitale face aux crises répétées qui secouent nos communautés nationales ou régionales, que ces crises soient politiques, sanitaires, économiques, climatiques, etc.

Je retiens pour ma part, et vous vous en convaincrez tout à l'heure avec le professeur Mohamed GIBIGAYE, que l'utilisation des matériaux composites dans le domaine des infrastructures est l'une des voies royales pour nous affranchir de certains intrants dont nous n'avons ni le contrôle de la disponibilité ni la maîtrise des coûts. Par la preuve du contenu de la leçon inaugurale qui sera prononcée dans quelques instants comme par bien d'autres preuves déjà données ou à venir, l'Université d'Abomey-Calavi entend rester un fécond pôle scientifique, source vive d'où jaillissent les lumières dont le Bénin et l'Afrique ont besoin pour avancer avec des certitudes sur le chemin du développement.

Mesdames, messieurs, chers invités,

Le pôle de rayonnement scientifique que l'Université d'Abomey-Calavi entend rester appelle cependant de la part de chaque catégorie d'acteurs un sens aigu de responsabilité. Sur ce registre, je voudrais d'abord m'adresser à mes collègues enseignants du supérieur dont je salue le sens de l'abnégation face aux conditions de travail dont la pénibilité est quotidiennement révélée par les infrastructures limitées parcimonieusement mutualisées, les intenable ratio enseignant/étudiants et le dispositif de recherche presque inexistant ou en retard sur les standards en vigueur à l'international. Malgré ces conditions difficiles, vous réalisez le miracle d'aider mon équipe rectorale et notre gouvernement à conduire chaque année académique à son terme. Vous exercez, ce faisant, la part du divin naturellement rattaché au métier d'enseignant et vous l'exercez plus encore dans les conditions que je viens de décrire. Je vous en félicite et vous invite, par la même occasion, à garder le cap avec une tension permanente vers le respect optimal du contrat éthique et déontologique.

Mesdames et messieurs, chers invités,

Intrépides artisans du fonctionnement institutionnel de notre université, les membres du personnel administratif, technique et de service méritent également toute ma gratitude. J'ai pleinement conscience des points de revendication qui cristallisent ces jours-ci les attentions et même un peu, il faut le dire, les tensions.

Je voudrais vous dire et vous rassurer que l'équipe rectorale que je dirige se démène au mieux pour appeler des solutions idoines aux questions précises de l'assurance maladie et de la revalorisation des salaires du personnel conventionné. La réalisation de ces questions et de bien d'autres est soumise, entre autres, aux contraintes des marchés publics. Je garde pour l'instant les informations relatives au niveau d'implication de notre ministre de tutelle et des autres ministres sectoriels qu'elle a sollicités dans le dénouement heureux de ces dossiers.

A vous chers responsables étudiants, je vous exhorte à développer, dans vos rôles respectifs, le sens de la loyauté et à placer l'avenir de l'étudiant au cœur de tous les enjeux. Il s'agit là de deux ressources importantes qui vous aideront facilement à vous dégager des mains manipulatrices qui cherchent constamment à vous instrumentaliser pour réussir à pêcher en eau trouble, au péril de votre formation et de votre avenir. Je vous invite à la vigilance.

Mesdames et messieurs, chers invités,

Je voudrais finir mon propos par une pleine gratitude à notre ministre de tutelle au regard de tout ce qu'elle réussit à obtenir au bénéfice des Universités Publiques du Bénin en général et plus particulièrement au profit de l'UAC, auprès du gouvernement et notamment auprès du Chef de l'Etat.

Comme vous le savez, dans des responsabilités précédant celles de Recteur que j'assume actuellement, j'ai eu l'occasion de rencontrer quelques fois le Président Talon. J'ai pu découvrir la perspicacité de l'homme, apprécier sa grande culture générale, son approche des questions de gouvernance, sa fermeté dans les convictions qui sont les siennes, et j'en passe. Mais j'ai également pu découvrir en lui l'honnête homme toujours animé de l'humble désir de comprendre ce qu'il ne maîtrise pas, pour peu qu'il trouve en face de lui un interlocuteur compétent et capable de le convaincre. En esquissant ce rapide portrait du Président de la République, chef du gouvernement, vous vous doutez bien que ce n'est pas à une rhétorique laudative que je voudrais m'adonner. Je voudrais simplement et sincèrement indiquer qu'en lui nous avons un bon interlocuteur pour la cause de l'UAC. Je me permets alors de m'adresser à tous ses collaborateurs immédiats qui sont de l'Université d'Abomey-Calavi ou qui y sont passés. Je souhaite en effet que, comme notre ministre, ils travaillent en de véritables apôtres de la cause de l'UAC afin qu'ensemble nous réussissions à décupler la générosité du chef de l'Etat et de son gouvernement envers notre Université en vue d'une résorption substantielle des problèmes d'infrastructures, de ratio enseignant/étudiants, de ressources pour relever les défis de la recherche scientifique.

Sur ces humbles mots d'exhortation, je souhaite à toutes et à tous une fructueuse année académique 2023-2024.

Je vous remercie.

©CeGIC-UAC

ALLOCATION DU PROFESSEUR FELICIEN AVLESSI, RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI







